

LE CITOYEN



Vol. 13 • No 3
AVRIL 2013

JEUX DU CANADA :

LA FLAMME ILLUMINE LE CENTRE-VILLE!

Pendant quelques heures, la flamme des Jeux du Canada qui se tiendront à Sherbrooke l'été prochain a illuminé le centre-ville de Joliette.

Une dizaine « d'ambassadeurs » tous âgés de moins de 21 ans se sont relayés le 5 avril dernier dans les rues de la ville pour transporter le flambeau sur une distance de 5 km. Le coup d'envoi a été donné vers 10 h devant la Bibliothèque Rina-Lasnier par deux athlètes de la région s'étant illustrés sur la scène internationale : le triathlète Pierre Heynemand et la gymnaste Amélie Plante. Amélie Plante a notamment participé aux Jeux du Canada en 1999, à plusieurs championnats mondiaux ainsi qu'aux Jeux olympiques de 2004 à Athènes. Quant à Pierre Heynemand, il est un spécialiste de l'Ironman — il en a 27 à son actif — qui consiste à enchaîner 3,8 km de natation, 180 km de cyclisme et un marathon (42,2 km) en course à pied.

ÉLÈVES ENTHOUSIASTES!

Tout au long du parcours, des



Au centre, le maire, René Laurin, est entouré des « ambassadeurs » ayant pris part au relais de la flamme des Jeux du Canada et de plusieurs représentants de la Ville de Joliette. À l'extrême droite, on reconnaît la conseillère Diane Nicoletti et le conseiller Alain Beaudry.

élèves des écoles primaires sont sortis des classes pour applaudir les porteurs du flambeau. Le maire, René Laurin, s'est d'ailleurs dit très heureux de cette initiative : « Qui sait, le passage de ces athlètes pourrait les inspirer et les amener à suivre leurs traces ou, tout simplement, leur donner envie

de pratiquer une ou plusieurs activités sportives, ce qui contribuera à leur santé physique et mentale. »

DONNER L'EXEMPLE

Après l'arrivée des coureurs sur la place Bourget, plusieurs personnalités ont pris la parole. Pierre Heynemand a mentionné aux jeunes

athlètes qu'ils avaient beaucoup de chance d'avoir des entraîneurs et des parents qui les accompagnent et les épaulent dans les moments faciles comme dans les périodes plus difficiles : « C'est toujours facile de reconnaître un champion quand ça va bien, mais quand ça va mal, on voit vraiment qui sont les vrais champions. » Il a aussi invité les ambassadeurs à déteindre dans leurs milieux respectifs comme les écoles et leurs familles.

Pour sa part, la représentante de Québec en forme, Karine Fréchette, a rappelé que son organisme veut produire un véritable changement chez les 0 à 17 ans afin de les faire bouger et de les inciter à améliorer leur alimentation.

QUALITÉ DE VIE

Le maire, René Laurin, a conclu en rappelant que Joliette est une ville de sports par excellence, ayant accueilli les Jeux du Québec en 1978 et le tir à l'arc lors des Jeux olympiques de 1976, soulignant que l'activité physique est essentielle à la qualité de vie.

Dans ce numéro

CHRONIQUE « BELLE ET CULTIVÉE »	2
BIBLIOTHÈQUE RINA-LASNIER : DU 1 ^{ER} AU 31 MAI, PLACE AUX ADOLESCENTS	
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :	2
LE TEMPS DES PERMIS ET CERTIFICATS	
LES PETITS BONHEURS :	2
7 ATELIERS GRATUITS À L'ARSENAL	
CAMPAGNE « DONNER VOS VIDES... »	3
JOLIETTE RÉALISE UNE PREMIÈRE	
LES VENTES-DÉBARRAS LES 18 ET 19 MAI	3
GRATUIT POUR LES JOLIETTAINS :	3
UN ARBRE ET DU COMPOST LE 27 AVRIL	
CHRONIQUE « JOLIETTE EN ÉCONOMIE »	3
HYDRO-JOLIETTE DÉPASSE LES BORNES !	
CHRONIQUE « DANS MA COMMUNAUTÉ »	4
DU TIR À L'ARC EN FORÊT	
VÉLO-DUO DE RETOUR	
J'AI DES LOISIRS ET DE LA CULTURE	4
COURS DE GOLF, KARIBOU ET	
INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS ÉTÉ 2013	
INSCRIPTION AU HOCKEY MINEUR	4
ET AU PATINAGE ARTISTIQUE	

MOT DU MAIRE

La vie, la ville, tout continue...

Chers concitoyennes et concitoyens,

Vous savez maintenant que je quitterai, dans quelques mois, le poste de maire que j'occupe déjà depuis plus de 12 ans.

C'est un peu à regret que j'ai pris cette décision, étant passionné depuis toujours par la politique; j'étais conseiller municipal bien avant d'être maire, en plus de ma présence à Ottawa durant sept ans à titre de député du comté de Joliette à la Chambre des communes. Si j'avais choisi de demander à la population joliettaise un renouvellement de mandat, j'aurais dû m'engager pour quatre années supplémentaires, alors que je n'étais pas certain de conserver le feu sacré aussi longtemps. J'ai donc jugé plus sage et plus responsable envers les électeurs de tirer ma révérence.

Mais choisir de laisser sa place ne veut pas dire s'arrêter. La Ville de Joliette a réalisé avec brio de nombreux projets ces dernières années comme la réfection des infrastructures et le réaménagement de la place Bourget et de plusieurs boulevards, la mise en place

d'une bibliothèque digne de ce nom, la réfection de l'Arsenal — un bâtiment patrimonial qu'il fallait préserver. D'autres dossiers aussi importants sont en cours de concrétisation comme la réfection du Centre récréatif Marcel-Bonin ou la remise à neuf de la piscine municipale, sans compter les démarches visant à doter Joliette d'un véritable centre des congrès, les préparatifs en vue de célébrer le 150^e de la ville, et bien d'autres encore.

Dans quelques mois, j'aurai l'occasion de dresser un bilan plus complet de notre administration; mais d'ici là, soyez assurés que le rythme de croisière soutenu adopté par la Ville se poursuivra, et ce, au bénéfice de tous les citoyens et citoyennes de Joliette.



René Laurin
Maire de Joliette



À LA
**BIBLIOTHÈQUE
RINA-LASNIER**

57, rue Saint-Pierre Sud
Tél. : 450 755-6400

EXPOSITIONS

JULIE CARIGNAN Peinture
Du 1^{er} avril au 13 mai

VALÉ-RI LIARD Médium mixte
Du 15 mai au 25 juin

**Du 1^{er} au 31 mai, place aux
adolescents pour les 12 à 17 ans**

- Amnistie des frais de retard
- Lancement de la collection de jeux pour consoles vidéo (Wii, PS3 et XBOX)
- Le 8 mai à 19 h : soirée de jeux de société en collaboration avec la boutique l'Entre-Jeux

À SURVEILLER :

FESTIVAL PETITS BONHEURS

Spectacle familial
Vendredi 3 mai à 18 h 45
En collaboration avec le
Centre culturel de Joliette



HEURE DU CONTE

« **PETITS BONHEURS** »
Mardi 7 mai à 10 h
Animation : Marie-Josée Blais

L'OPÉRA MANON DE MASSENET

Un classique de l'opéra français, un mélange de légèreté et de gravité, à l'image de l'héroïne.



Conférence portant sur la programmation annuelle de l'Opéra de Montréal.

Deux paires de billets seront tirées.
Pour les adultes. Jeudi 9 mai à 19 h
Animation : Geneviève Rivard

TATOUAGE AU HENNÉ

À la découverte du tatouage temporaire pratiqué depuis plus de 8000 ans
Pour les adolescents
Mardi 14 mai à 19 h
Animation : Luma R. Briec, Lumanessence

LE POTAGER URBAIN

Les nouvelles techniques et tendances. Pour les adultes
Vendredi 31 mai à 19 h
Animation : Christian Dufresne, agronome, Centre de formation horticole de Laval



CENTRE CULTUREL DE JOLIETTE

Découvrez tous les spectacles présentés en avril, mai et juin à la salle Rolland-Brunelle. Information au www.spectaclesjoliette.com ou téléphonez au 450 759-6202.



MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

Malgré sa fermeture, plusieurs activités sont offertes par le musée. Surveillez la programmation complète au www.museejoliette.org ou téléphonez au 450 756-0311.



**RÈGLEMENTS ET PERMIS :
À NE PAS OUBLIER !**

**TRAVAUX NÉCESSITANT UN PERMIS
OU UN CERTIFICAT**

Si vous pensez procéder prochainement à la construction d'un bâtiment principal et/ou accessoire, à rénover un bâtiment, couper ou éteindre un arbre, démolir un bâtiment, installer une piscine, une clôture, planter une haie, etc., un permis ou un certificat est probablement nécessaire. Évitez-vous bien des désagréments et téléphonez au service d'Aménagement du territoire au 450 753-8131 afin d'en avoir le cœur net.



FORMULAIRES DISPONIBLES SUR INTERNET

Vous avez des travaux à faire? Qu'il s'agisse de rénovation, construction, démolition, ou autres, les formulaires de demande de permis ou de certificats sont disponibles sur le site Internet de la Ville au www.ville.joliette.qc.ca ou directement à l'hôtel de ville au 614, boulevard Manseau.

PISCINE ET SPA

Prenez note que le remplissage d'une piscine et d'un spa est interdit entre 8 h et 22 h.

NORMES SUR LE COLPORTAGE

Il est strictement défendu de faire du colportage à Joliette sans avoir obtenu un permis de la Ville. Si un colporteur se présente chez vous, n'hésitez pas à lui demander son permis et, en cas de doute, appelez-nous au 450 753-8131.

LES PETITS BONHEURS



Le Centre culturel de Joliette est très heureux d'accueillir le **Festival PETITS BONHEURS** qui se déroulera du 1^{er} au 12 mai 2013. Il s'agit d'un festival destiné uniquement à la petite enfance présentant près d'une vingtaine d'activités, dont 19 ateliers et 2 spectacles, destinés aux 0-6 ans, toutes disciplines confondues comme la danse, le théâtre, l'éveil, la musique, le conte, les arts visuels, la marionnette, le maquillage et le cinéma, une première collaboration avec l'Office national du film du Canada (ONF). Bref, il y a de tout pour tous les goûts! Informations et réservations : 450 759-6202 ou info@spectaclesjoliette.com

Sauf indication, toutes les activités sont disponibles à la billetterie de la salle Rolland-Brunelle. Veuillez noter que vous devez réserver votre place pour chacune des activités, qu'elles soient payantes ou non.

Grâce à l'adoption de sa politique culturelle, la Ville de Joliette s'est jointe à cette deuxième édition en présentant 7 ateliers gratuits à l'Arsenal. Cette action découle de la politique culturelle qui vise notamment l'accessibilité des arts. La Ville de Joliette a pris l'engagement de soutenir la pratique du loisir culturel en bonifiant l'offre d'activités artistiques. C'est pour cette raison qu'elle a investi un montant de 2 500 \$ dans le festival afin d'offrir gratuitement des activités culturelle à la population.

ARROSAGE

Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, l'arrosage est soumis à plusieurs restrictions. Les heures d'arrosage autorisées sont de 20 h à 24 h les jours suivants :

Pour les immeubles portant une adresse paire : mardi, jeudi et samedi;

Pour les immeubles portant une adresse impaire : lundi, mercredi et vendredi.

Veuillez noter que pour les nouveaux aménagements paysagers, il est possible d'obtenir un permis permettant d'arroser pour une période continue de 15 jours.



NETTOYAGE DE TERRAIN

Nous tenons à vous rappeler qu'il est temps de procéder au grand ménage extérieur de votre propriété. Tout terrain, vacant ou non, se doit d'être entretenu et exempt de toutes broussailles, mauvaises herbes, etc. Si le nettoyage est déjà fait, nous vous félicitons!

ABRI D'AUTO

Rappel : la date limite afin de démanteler et remettre un abri d'auto temporaire (Tempo) était le 15 avril. Si ce n'est déjà fait, il est grand temps d'agir.

**150^e DE LA VILLE DE JOLIETTE
PROGRAMME NOUVELLES
INITIATIVES**

Vous avez jusqu'au 26 avril pour déposer votre demande de subvention à la Corporation des Fêtes du 150^e de la Ville de Joliette. Ce programme vise à soutenir financièrement les initiatives du milieu joliettain afin de bonifier l'offre d'activités lors du 150^e anniversaire.

Tous les organismes, groupes de citoyens ou personnes dont le projet proposé correspond aux critères d'admissibilité peuvent déposer une demande de subvention. Pour être admissible à l'aide financière, le projet doit entre autres: être livré sous forme de « clé en main », inclure le thème des festivités du 150^e anniversaire - 150 ans d'histoire à raconter - et se dérouler entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014. La subvention pour les nouvelles initiatives sera d'un montant maximal de 1 000 \$ par projet.
Formulaire et information : www.ville.joliette.qc.ca

**DERNIER CONCERT DE LA
SAISON POUR L'OPUS 130**

Une prestation du violoniste lanauois Olivier Thouin et du pianiste montréalais François Zeitouni sera présentée le 19 mai à 14 h à la salle Rolland-Brunelle de Joliette. Les concerts sont gratuits pour les 18 ans et moins accompagnés d'un adulte. Se référer à la billetterie au 450 759-6202 ou visiter la catégorie musique classique du site Internet au www.spectaclesjoliette.com pour plus d'informations.

**OPUS
~130~**

CAMPAGNE « DONNER VOS VIDES POUR UNE BONNE CAUSE! »

JOLIETTE DONNE... L'EXEMPLE

Joliette a choisi d'appuyer une bonne cause et a même décidé d'aller plus loin en donnant l'exemple; en agissant ainsi, la Ville réalise une première québécoise!

Ainsi, toutes les canettes d'aluminium qui seront recueillies à l'hôtel de ville seront données à la Maison des Jeunes La Piaule, ce qui représentera une source de financement additionnel pour cet organisme.

CONSIGNE SOCIALE

La décision des élus municipaux s'inscrit dans une démarche initiée par l'organisme Consignéco. Au cours des dernières semaines, Consignéco a invité les municipalités québécoises à encourager le maillage entre les entreprises et les organismes communautaires dans le but d'accroître la récupération des canettes d'aluminium et, ainsi, joindre le mouvement de la consigne sociale.

Dans la pratique, les entreprises amassent sur les lieux de travail les contenants consignés afin de soutenir une cause qui leur tient à cœur. De leur côté, les organismes choisis les récupèrent et bénéficient de l'argent de la consigne pour donner vie à des projets et soutenir leur mission.

Pour le maire de la Ville de Joliette, M. René Laurin, cette approche est pleine de sens : « D'une part, souligne M. Laurin, elle incite le personnel des entreprises à récupérer pour une bonne cause et d'autre part, les organismes qui s'engagent à recueillir les canettes bénéficient d'une source de financement qu'ils n'auraient pas eu autrement. »

SOMMES IMPORTANTES

Les études démontrent que c'est dans les institutions, commerces et industries que des volumes importants de contenants consignés ne sont pas retournés, d'où l'intérêt manifeste d'accroître la sensibilisation et de mettre en lumière toute la valeur des contenants consignés, dont leur potentiel social.

On estime que chaque année au Québec, 400 millions de cannettes consignées ne sont pas retournées, ce qui représente une valeur d'environ 21 M\$. Il s'agit non seulement d'une perte d'argent nette, mais aussi du gaspillage d'une ressource première ayant nécessité une grande quantité d'énergie à produire. « En s'adon-

nant à la consigne sociale, on y gagne donc à tout point de vue », a conclu le maire Laurin.



La Ville de Joliette invite les entreprises à accroître la récupération des canettes sur les lieux de travail et à en faire bénéficier un organisme du milieu.

SAMEDI 27 AVRIL
PARC LOUIS-QUERBES
de 9 h à 15 h

Un **arbre** et du **compost**

GRATUIT
pour les résidents
de Joliette seulement



Preuve de résidence requise.
Pour informat+n : 450 753-8000

VENTES-DÉBARRAS



Les ventes-débarras se tiendront les 18 et 19 mai prochain.

Cette année encore, la Ville de Joliette offre de publiciser votre vente. Pour ce faire, vous devez vous inscrire d'ici au 5 mai au service d'Aménagement du territoire, 450 753-8131.

Bonnes ventes à tous!

Saviez-vous que ?

Le 6e Relais pour la vie du Grand Joliette se tiendra le 7 juin prochain au parc Louis-Querbes et l'objectif est fixé à 200 000 \$. L'événement vise à amasser des fonds pour la lutte contre tous les types de cancer. Pour information ou pour s'inscrire : Patricia Labelle de la Société canadienne du cancer au 1 888 668-1013 ou plabelle@quebec.cancer.ca ou www.relaispourlavie.ca

ON DÉPASSE LES BORNES!

Il y a un peu plus d'un an, Joliette inaugurerait le premier réseau de bornes électriques publiques au Québec. Deux ont été installées au départ et trois autres ont fait leur apparition depuis. Ces bornes se trouvent dans deux stationnements (hôtel de ville et Saint-Viateur Est) ainsi que sur la place Bourget; la recharge des véhicules est gratuite. Ajoutons qu'une sixième borne est située au garage municipal et est réservée à l'usage des véhicules électriques de la Ville.

Pour la première année d'existence de ce réseau, soit du 15 février 2012 au 15 février dernier, il y a eu 741 branchements de véhicules électriques, dont 262 branchements pour les véhicules municipaux. La recharge de tous les véhicules a totalisé 6 850 kilowatts (un kilowatt = 1 000 watts) pour une distance parcourue estimée à 30 835 kilomètres.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

On évalue que la recharge des véhicules électriques sur le territoire joliettain a permis d'économiser environ 3 100 litres d'essence.

Selon des calculs reconnus, un litre d'essence produit 2,54 kilogrammes de gaz carbonique (CO₂). L'initiative de la Ville de Joliette a donc permis d'éviter de rejeter dans l'atmosphère près de huit tonnes de CO₂.



Le directeur d'Hydro-Joliette, M. Robert Parent, et la directrice adjointe, Mme Marie-Claude Gagnon, posent fièrement avec les deux véhicules électriques de la Ville de Joliette.

Évidemment, le marché des véhicules électriques est encore jeune, mais il est appelé à se développer assez rapidement avec le perfectionnement des technologies de stockage d'énergie (batteries) et l'augmentation de la vitesse de recharge; celle-ci est actuellement de six à huit heures avec les bornes à 240 volts. Avec les nouvelles bornes à 400 volts, le temps de recharge sera de 30 minutes.

ATTRAIT TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le réseau de bornes électriques publiques de la Ville de Joliette est le seul du genre entre Montréal et Trois-Rivières. Il représente donc un attrait pour les propriétaires de ces véhicules qui ont envie de quitter les grands centres pour nous rendre visite. Ce faisant, ces automobilistes branchent leurs voitures au centre-ville et ils en profitent pour aller au restaurant et magasiner.

En outre, Joliette ayant été pionnière en ce domaine, le sujet a fait beaucoup parler tant dans la région qu'ailleurs au Québec; plusieurs médias nationaux ont loué cette initiative et de nombreux sites Web s'intéressant à la santé, à l'environnement et à l'automobile en ont fait état.

Parlant d'environnement, il faut certainement se réjouir puisqu'avec le temps et la croissance du nombre de véhicules électriques sur les routes, la quantité de gaz carbonique rejeté dans l'atmosphère continuera de diminuer et l'environnement ne s'en portera que mieux!

CAJOL – JOURNÉE NATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



GRATUIT

Jour : Samedi 11 mai
Endroit : Parc Louis-Querbes
Heure : 13 h 30 à 16 h 30

Le service des Loisirs et de la culture présentera, pour une première édition, un programme d'activités diversifiées à ses citoyens pour souligner la Journée nationale du sport et de l'activité physique.

Plusieurs organismes s'impliqueront pour faire de cette journée un succès. Nous invitons nos citoyens à bouger!

- Ateliers de soccer, football et cheerleading (Associations)
- Activités de Cardio plein air
- Activités de Crossfit
- Structure gonflable
- Animation

C'est avec plaisir que nous vous attendons en grand nombre!

CLUB DE TIR À L'ARC DE JOLIETTE

Le Club de tir à l'arc de Joliette vous invite à devenir membre pour la saison 2013. Plusieurs types de cartes sont disponibles : individuelle, familiale ou étudiante.

Situé aux abords de la rivière L'Assomption, le parcours de 1,2 km du Club de tir à l'arc de Joliette propose 20 cibles animalières en pleine forêt, en plus du terrain de pratique comportant 10 cibles allant jusqu'à 90 mètres.

Pour plus d'informations : Jean-Sébastien Devost, 514 699-5056 ou www.arcjoliette.com



ASTRONOMIE

Les 11 mai à 13 h et 16 mai à 20 h, le club d'astronomie Les Vagabonds du Ciel de Lanaudière sera au centre-ville de Joliette avec plusieurs télescopes pour observer les planètes et les astres. C'est un rendez-vous sous les étoiles à ne pas manquer! L'activité aura lieu si le ciel est dégagé; l'annulation sera sans préavis.

Information : www.vagabondsduciel.ca



VÉLO DUO

Ce service, principalement destiné aux aînés, revient à Joliette pour la 3^e année consécutive. Il sera possible de réserver son transport en composant le 1-855-VeloDuo. Service en fonction du 5 juin au 15 septembre.

Une offre d'emploi est disponible pour le poste de conducteur (trice). Une bourse d'études de 2 000 \$ sera offerte à la fin de la saison. Critères d'embauche et informations au 450 439-8889.



COURS DE GOLF

Inscription du 29 avril au 3 mai

Débutant ou intermédiaire

Lieu : Club de golf Base-de-Roc

Date : Début dans la semaine du 6 mai

Horaire : Lundi ou mercredi dès 18 h

Coût : 150 \$ ou **125 \$ pour les détenteurs de la carte de citoyen**

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION : Éric Ducharme, 450 759-1818 ou 450 271-4940; rendez-vous sur place au 2870, boulevard de la Base-de-Roc entre 9 h et 16 h.

8 places disponibles pour chacun des groupes.



INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2013

Il y a encore des places disponibles aux activités suivantes :

- Cours de tennis
- Cours de natation
- Aqua Ado
- Cours d'aquaforme
- Cours de kayak
- Camp de jour estival
- Camp art
- Camp tennis
- Camp golf
- Camp soccer
- Camp karaté
- Camp éveil musical et initiation à la danse
- Camp aspirant-Jedi
- Camp pompier
- Sorties assorties

Informations complètes des activités sur le site Internet de la Ville de Joliette au www.ville.joliette.qc.ca section Loisirs et culture ou au 450 753-8050



ACTIVITÉS EN COURS, DISPONIBLES À LA CARTE

COURS DE DANSES LATINES – INTERMÉDIAIRE

Tous les mardis jusqu'au 21 mai de 18 h 30 à 19 h 25

Coût : 15 \$ par cours

Lieu : Arsenal, 585, rue Archambault

LE TOUR DU MONDE DE KARIBOU

Programme d'activités motrices parent-enfant, jusqu'au 2 juin

Coût : 15 \$ par cours

Lieu : Arsenal, 585, rue Archambault



SAMEDI DE 9 H À 9 H 50

- Les Poussins coquins (12 à 16 mois)
- Les Lapins taquins (16 à 20 mois)



SAMEDI OU DIMANCHE DE 10 H À 10 H 50

- Les Ratons fripons (20 à 24 mois)
- Les Oursons mignons (24 à 30 mois)



SAMEDI : 13 H 30 À 14 H 20

- Les Renards débrouillards - volet danse (3 à 4 ans)



COURS REPORTÉS

Tous les cours du samedi 13 avril ont été annulés et reportés au samedi 1^{er} juin. Tous les cours du dimanche 5 mai sont annulés et reportés au dimanche 2 juin.

Information : www.ville.joliette.qc.ca 450 753-8050

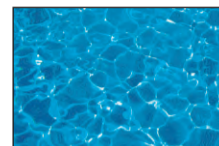
SPORTS

BAINNADE – PISCINE DU CÉGEP

Date de fermeture : Samedi 1^{er} juin

HORAIRE DES BAINS LIBRES EN LONGUEUR (ADULTES) :

Lundi 12 h 15 à 13 h 15 et 20 h à 21 h
Mardi 6 h 30 à 8 h et 12 h 15 à 13 h 15
Jeudi 6 h 30 à 8 h et 11 h 30 à 13 h 15
Samedi 12 h à 13 h



HORAIRE DES BAINS FAMILIAUX :

Mercredi 15 h 30 à 17 h
Vendredi 19 h à 21 h
Samedi 13 h à 14 h
Dimanche 15 h à 17 h

Coût : Adultes : 2 \$ sur présentation d'une preuve de résidence
4 \$ sans preuve de résidence

Enfants : 1 \$ sur présentation d'une preuve de résidence
2 \$ sans preuve de résidence

Information : 450 759-1661 poste 1122

INSCRIPTIONS AU HOCKEY MINEUR ET AU PATINAGE ARTISTIQUE

Date : Du 3 au 7 juin et du 10 au 14 juin
Inscriptions tardives (frais de 50 \$ additionnels)

Du 5 au 9 août et du 12 au 16 août

Lieu : Hôtel de ville, 614, boul. Manseau

Horaire : Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h 15 à 12 h

Information : 450 753-8050



SENTIER DU PARC RIVERAIN

En toute saison, le sentier du parc Riverain est un endroit très apprécié des marcheurs. Le sentier possède une longueur de 2,5 km et est aménagé en plein cœur du boisé longeant la rivière. Vous pouvez y accéder par le boulevard de la Base-de-Roc (près des terrains de tennis), par la rue Saint-Pierre Sud (près de la station de pompage Saint-Pierre Sud) et par la rue André-Mathieu.

GARDONS LA FORME (50 ANS ET PLUS) GRATUIT

Du 29 avril au 19 juin inclusivement
Animé par Anne Melançon
Information : 450 753-8050

PARCOURS D'EXERCICES :

Augmente le renforcement musculaire, excellent pour la respiration et les étirements.

Jour : Lundi

Endroit : Parc Louis-Querbes

Heure : 13 h à 14 h 30



MARCHE NORDIQUE :

Technique de marche avec bâton adapté pour vous. Augmente l'activité cardio-vasculaire tout en protégeant les articulations.

Jour : Mercredi

Endroit : Parc Riverain

Heure : 10 h à 11 h 30

CARDIO PLEIN AIR

La Ville de Joliette, en collaboration avec Cardio plein air, offre des cours de conditionnement physique complets donnés en plein air à toutes les personnes de 16 ans et plus. Un rabais de 10 % sera applicable pour les détenteurs de la carte de citoyen.

Information et inscription : 450 591-0530 ou www.cardiopleinair.ca

OUVERTURE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS DANS LES PARCS

29 avril Ouverture des terrains de tennis
6 mai Entretien des parcs – modules de jeux
15 juin Ouverture des jeux d'eau

